

# Chaire R#I

## Réseaux et innovations



### La thématique des réseaux et de l'innovation

Travailler en réseau pour innover de façon collaborative, y compris avec le client ou le citoyen, devient un enjeu de premier plan, que ce soit pour les grandes entreprises multinationales recherchant flexibilité et ouverture dans la recherche & développement, que ce soit pour les PME recherchant la croissance en taille par des stratégies de collaboration, ou que ce soit pour la société en général, en quête de sens, avec la crise d'autorité des institutions : l'Etat, le marché, les corps intermédiaires.

Cette évolution managériale n'est pas naturelle, car l'entreprise, et la société en général, fonctionne depuis plus de 5000 ans à partir d'un schéma de décision centralisé et vertical qui est traversé par des conflits de pouvoir, à tous les niveaux de représentation et de contrôle. Pourtant, il n'a jamais été aussi important qu'à notre époque de sortir de ces schémas traditionnels de représentation de l'entreprise, pour décloisonner les tâches de manière transversale, pour assumer les décisions au plus près de la réalité, pour faire évoluer des chaînes de valeurs désintermédiées et dématérialisées, pour remplacer le contrôle par la confiance. C'est la condition pour innover et continuer de se développer, en attirant les talents, les investisseurs, et le soutien des parties prenantes dans l'environnement.

La Chaire Réseaux et Innovations (R#I), fruit d'un partenariat entre les laboratoires de recherches DVRC (Paris la Défense) et LAREQUOI (Paris Saclay) ambitionne d'éclairer l'action managériale et la prise de décision stratégique à partir des thématiques suivantes : réseaux sociaux, communautés digitales, réseaux public-privé, maillage territorial, gestion du bien commun, écosystèmes d'innovation, l'intelligence collaborative, réseaux d'influence, stratégie de coalition avec des concurrents, construction de sociogramme, cartographie des flux, management par la confiance, clubs d'entreprises, tiers secteur : coopératives et mutuelles, externalités de réseau, effets de clubs, cogestion, réseaux de mandataires et d'indépendants, etc...



### Les porteurs de la Chaire



**Pr. Christophe Assens**

Titulaire de la chaire

Co-directeur du laboratoire Larequoi

[christophe.assens@uvsq.fr](mailto:christophe.assens@uvsq.fr)



**Pr. Pascale Bueno Merino**

Présidente du comité de chaire

Directrice de la Recherche de l'EMLV

[pascale.bueno\\_merino@devinci.fr](mailto:pascale.bueno_merino@devinci.fr)



# Devenir membre de la chaire réseaux et innovations

La Chaire concourt à éclairer les entreprises dans leurs choix stratégiques, leurs démarches d'innovation collaborative et leurs stratégies de réseaux, par le truchement de recherche-action.

La Chaire offre aux partenaires une vitrine dans l'écosystème de la recherche à Paris-Saclay et dans l'écosystème des entreprises à Paris-La Défense.

Une chaire permet d'accéder à un réseau de chercheurs et de praticiens en France et à l'étranger, et de développer la production et la diffusion de connaissances sur une thématique en lien avec votre métier.



**Une chaire permet aux partenaires de co-construire du savoir sous la forme de livres, d'études et d'articles** créant ainsi une visibilité qualitative pour le partenaire.



**Une chaire qui répond aux besoins réels des organisations modernes** en tenant compte de toutes les dernières dynamiques technologiques ou environnementales et en utilisant des outils et méthodologies scientifiques de pointe.



**Une chaire de recherche est à la fois un Think Tank et un lieu de réseautage** mêlant praticiens et académiques. Accessible à un grand nombre de collaborateurs, ce Think Tank (avec de nombreuses conférences et échanges) permet d'envisager d'autres manières d'exercer son métier et ainsi de développer l'innovation de manière collaborative et ouverte.



**La participation à la chaire de recherche, sous la forme de mécénat ouvre droit à un abattement fiscal de 60 % des sommes versées.** Par exemple pour 50 ke versés, l'entreprise partenaire bénéficie d'un avoir fiscal de 30 ke en déduction de l'IS ramenant la participation annuelle à 20 Ke. Les conventions ont une durée de 3 ans, renouvelables.

## Contact

### M. Emmanuel Aman-Morin

Ingénieur en appui à l'activité de recherche  
au laboratoire Larequoi

Tél. 01 39 25 50 52

[emmanuel.aman-morin@uvsq.fr](mailto:emmanuel.aman-morin@uvsq.fr)

